

## Plan d'accès :



### Coordonnées

Centre d'Affaires Paris Victoire  
Arpège Services  
52, rue de la victoire  
75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 53 16 31 14  
E-mail : [arpegeservices.victoire@elior.com](mailto:arpegeservices.victoire@elior.com)

### Transports en commun

Métro  
Ligne 12 Notre Dame de Lorette ou  
Trinité d'Estienne d'Orves  
Ligne 7 Le Peletier  
Ligne 9 Chaussée d'Antin Lafayette

RER  
Ligne A Auber  
Ligne E Saint-Lazare



## Les Rencontres du Cnis

### TRAVAIL ET SANTÉ

Lundi 16 mai 2011

au Centre d'Affaires Paris victoire

*Les profonds changements de l'organisation des entreprises intervenus depuis la fin des Trente glorieuses n'ont pas été sans incidence sur la santé des personnes au travail. Des formes de pénibilité ont régressé, mais des contraintes se sont accumulées et de nouveaux risques sont apparus. Le vieillissement de la population au travail et le coût des mauvaises conditions de travail, pour les salariés comme pour les entreprises et le système de protection sociale, ont fait émerger une forte demande sociale d'explicitation des risques sur la santé au travail.*

*Ces préoccupations sont à l'origine du rapport Nasse-Légeron sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail. Ce rapport, remis au ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité en mars 2008, insiste sur la nécessité d'améliorer le suivi statistique des risques psychosociaux au travail.*

*Sous la responsabilité de l'Insee, avec l'assistance de la Dares et de la Drees, un collège d'expertise pluridisciplinaire et international a été chargé d'élaborer des préconisations pour un suivi des risques psychosociaux au travail. Le Conseil national de l'information statistique, chargé de la concertation entre les utilisateurs et les producteurs de la statistique publique a souhaité que ces travaux et l'ensemble des pistes d'amélioration du système d'observation statistique des conditions de travail, de leurs conséquences et de leurs causes lui soient présentés.*

*C'est l'objet de cette rencontre dont la première matinée sera consacrée à la présentation des travaux du Collège. La montée en puissance des risques psychosociaux n'a pas pour autant fait disparaître les pénibilités et les risques physiques, chimiques et biologiques, dont les nouvelles formes doivent être appréhendées. Cet aspect sera traité au cours de l'après-midi.*

8h45 Accueil café

9h15 Introduction de la journée

---

*Françoise Bouygard (Cnis)*

9h35 **Session 1 : Les risques psychosociaux**

Présidente de séance : *Françoise Bouygard*

9h45 **Préconisations du rapport du collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail**

---

*Michel Gollac (Crest)*

Discutant : Johannes Siegrist (Université de Dusseldorf)

Débats

11h00 **Les dispositifs d'observation existants et leur évolution**

---

*Sébastien Roux (Dares) et Catherine Mermilliod (Drees)*

Discutants : Patrick Légeron<sup>(\*)</sup>, Henri Forest (CFDT) et Jean-François Naton (CGT)

Débats

12h35 Pause déjeuner libre

14h00 **Session 2 : Les pénibilités physiques n'ont pas disparu**

Président de séance : *Daniel Verger (Insee)*

14h10 **Les conditions de travail en Europe et en France**

---

*Agnès Parent-Thirion (Fondation de Dublin)*

14h30 **L'observation des pénibilités physiques par la statistique publique**

---

*Raphaëlle Rivalin (Dares)*

14h50 **Changements organisationnels et risques physiques**

---

*Annette Leclerc (Inserm)*

15h10 **Les risques chimiques**

---

*Marcel Golberg (Inserm)*

15h30 **Les maladies professionnelles et les accidents du travail**

---

*Pascal Jacquetin (Cnam-TS)*

Discutant : Anne-Françoise Molinié (chercheuse au CREAPT - CEE)

Débats

16h40 **Clôture de la Rencontre par Jean-Pierre Duport, président du Cnis**

<sup>(\*)</sup> Psychiatre, co-auteur du rapport sur les risques psychosociaux au travail